

**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 mars 2023**

0. PROCÉDURES D'OUVERTURE

0.1 Ouverture

Proposition d'ouverture à 12h33

Proposé par Sophie

Appuyé par Ludovic

Adoptée à l'unanimité

0.2 Præsidium

Que David Blouin et Jaouad Laaroussi assurent respectivement l'animation et le secrétariat de l'assemblée.

Proposé par Sophie

Appuyé par Julie

Adoptée à l'unanimité

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour soit :

0. Procédures

0.1 Ouverture

0.2 Praesidium

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Affiliation

1.1 Plénière

1.2 Délibérante

2. Levée

Proposé par Sophie

Appuyé par Ludovic

Adoptée à l'unanimité

1. Affiliation

1.1 Plénière

Plénière de une heure statutaire à partir de 12h38

Dépôt d'un avis de motion :

Que la cotisation annuelle des membres soit quarante-quatre dollars (44\$)

1.2 Délibérante

Que la Sogéecom s'affilie à la CRUES.

Proposé par Julie

Appuyé par Arthur

Adoptée à majorité

2. Levée

Que l'assemblée soit levée à 13h19

Proposé par Julie

Appuyé par Olivier

Adoptée à l'unanimité

Référendum :

*Que la question référendaire adopté à la dernière assemblée générale: «Que la SOGÉÉCOM s'affilie à la coalition fondée le 18 et 19 février» deviennent « Que la SOGÉÉCOM s'affilie à la CRUES» et que cette question soit traité en référendum du 4 au 6 avril selon les modalités de la campagne référendaire déjà entamé
Que ce référendum se fasse papier et que le bureau de vote soit aux bureaux de la SOGÉÉCOM*

Avis de motion :

Que la cotisation annuelle des membres soit quarante-quatre dollars (44\$)